



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique culturelle

Question écrite n° 28332

Texte de la question

M. André Vézinhét attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur les inquiétudes des acteurs de la culture : fédérations, syndicats, associations du Languedoc-Roussillon face au désengagement de l'Etat. Dans cette région qui s'est hissée aux premiers rangs en terme de développement et de dynamisme culturel, où plus de 35 000 personnes travaillent dans le domaine de la culture, soit 3,5 % de la population active, il dénonce une nouvelle fois (Cf. Question écrite n° 16429, restée sans réponse) les réductions budgétaires annoncées: une baisse de 60 % des crédits DRAC pour la démocratisation culturelle et les actions auprès des publics empêchés. Il lui demande s'il est dans ses intentions de démanteler l'action artistique et culturelle dans les territoires urbains et ruraux ou si elle compte soutenir la proposition de dégel de la ligne budgétaire 224 consacrée aux financements de la démocratisation de la culture et de la transmission des savoirs.

Texte de la réponse

Les réductions de crédits évoquées par les parlementaires ne concernent qu'une partie des crédits du programme 224, « Transmission des savoirs et démocratisation de la culture ». Ceux concernant les enseignements supérieurs, l'éducation artistique et culturelle, les enseignements artistiques spécialisés ainsi que les publics empêchés ont en revanche été préservés, voire accrus, conformément aux engagements antérieurs et aux priorités gouvernementales. Les redéploiements effectués ne découlent pas de la RGPP et les institutions culturelles financées sur le programme 131. Globalement préservées, ces dernières ont été invitées à intensifier leurs actions d'élargissement des publics. La ministre de la culture et de la communication partage le souhait d'une levée de la mise en réserve pesant encore sur les crédits du programme 224. Elle devra cependant être confrontée à l'exécution budgétaire 2008, très délicate dans le contexte économique actuel, et à la priorité de maîtrise du déficit public qui concerne tous les départements ministériels.

Données clés

Auteur : [M. André Vézinhét](#)

Circonscription : Hérault (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28332

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 juillet 2008, page 6462

Réponse publiée le : 23 septembre 2008, page 8192